

## **Affect : rencontres et malencontres<sup>1</sup>**

Silvane Maria **MARCHESINI<sup>2</sup>**

Depuis la psychologie traditionnelle, dans le concept élaboré par Wundt (1832/1920), « tout affect » suit un processus représentatif accompagné d'un sentiment correspondant.

Sigmund Freud, à son tour, au début de la psychanalyse, affirma dans la « Communication préliminaire à Breuer » (1892) que « l'effacement d'un souvenir, ou la perte d'affect dont il souffre, dépend de plusieurs facteurs [...] ». Et, en parlant de la réaction énergétique, en ce qui concerne « les réflexes volontaires et involontaires, grâce auxquels il y a décharge d'affect, depuis les larmes jusqu'aux actes de vengeance », il observa que si « cette réaction se produit en degré suffisant, une grande partie de l'affect disparaît. Ce fait, d'observation quotidienne, nous l'appelons soulagement par les larmes, décharger sa colère. Quand cette réaction se voit entravée, l'affect demeure attaché au souvenir. Nous ne nous rappelons pas de la même manière d'une offense vengée – ne serait-ce qu'au moyen de mots – que d'une offense que nous avons dû accepter »<sup>3</sup>.

À cette seule constatation des débuts de la théorie freudienne, nous pouvons remarquer que l'échange de connaissances entre le droit et la psychanalyse est fécond, non seulement théoriquement, mais aussi comme pratique judiciaire.

Encore qu'il demeure difficile aux professionnels du droit au Brésil de penser à la possibilité d'une pratique effective soutenue par une « expertise psychologique avec lecture psychanalytique », nous constatons que cette expérience a déjà été mise en place dans le système judiciaire français, en conséquence du progrès culturel.

Dans l'étude des « psychonévroses de défense », Freud a investigué de quelle manière l'affect se distingue de la représentation symbolique. Dans une perspective « économique » de l'appareil psychique, analogue à la démarche des physiciens relative à l'existence d'un flux électrique, Freud a affirmé que l'affect est « quelque chose passible d'augmentation, de diminution, de déplacement et de décharge, qui se répand sur les

---

<sup>1</sup> Conférence donnée au Premier Cycle d'étude IBDFAM – Paraná, le 16 décembre 2005, à l'Institut des Avocats.

<http://www.ibdfam.org.br/?artigos&artigo=218>.

<sup>2</sup> Avocate, diplômée de l'Université Fédérale du Paraná – Brésil.

Psychologue et Titulaire d'un DEA en Psychanalyse.

Psychanalyste Clinique.

Depuis 2012, Docteure ès Psychologie, Université Nice Sophia Antipolis.

E-mail : [smmarchesini@gmail.com](mailto:smmarchesini@gmail.com)

<sup>3</sup> FREUD, Sigmund. (1915) O Inconsciente. In : *Artigos sobre Metapsicologia*. Edição Standard Brasileira das Obras Psicológicas Completas de Sigmund Freud. Rio de Janeiro : Imago. Vol. XIV.

traces mnésiques des représentations à la manière d'une charge électrique sur la surface du corps ».

Dans le texte *L'inconscient* (1915), Freud définit l'affect de la forme suivante : « Les affects et les sentiments correspondent à des processus de décharge, dont les manifestations sont perçues comme des sensations ».

L'originalité de Freud consiste en ce qu'il déplace la conception d'affect du registre neurologique vers le registre psychologique, grâce à l'élaboration du concept de pulsion. La pulsion, terme freudien, est quelque chose d'analogue à l'instinct des animaux et qui constitue le noyau de l'inconscient.

Aussi bien la pulsion dans les êtres humains que les instincts chez les animaux, ils se manifestent dans le corps vivant, biologique, à la différence que la pulsion, l'excitation, la force constante qui stimule l'appareil psychique humain, s'attache à la lettre, c'est-à-dire, au langage, en formant une synthèse par l'entremise de ses représentants symboliques.

Nous savons aujourd'hui que les énergies psychiques des pulsions se convertissent dans un quantum d'affect et, plus spécialement, en angoisse ; et que l'affect refoulé se voit empêché d'accéder à la conscience.

Les affects sont donc des modalités d'expression des pulsions, manifestant les états internes de la vie psychique à partir de deux polarités primitives de plaisir et déplaisir, qui ont une fonction essentielle dans l'ensemble du comportement humain, en particulier dans l'organisation défensive du Moi.

La notion freudienne d'affect s'est développée à partir de l'observation clinique du symptôme hystérique, lequel découle d'une quantité d'énergie psychique qui n'a pas pu se décharger et, de ce fait, reste attachée au souvenir. La psychanalyse s'est développée théoriquement à partir de l'observation clinique en s'appuyant depuis par la récupération des souvenirs refoulés.

En constatant que la pulsion sexuelle se manifeste par un affect, Freud (1894) décrit l'angoisse selon les trois mécanismes de la névrose :

- 1°) conversion de l'affect (hystérie de conversion vécue sans angoisse, mais comme une affection organique, par exemple, paralysie, vertiges) ;
- 2°) déplacement de l'affect sur un autre objet (obsession, par exemple, la crainte obsessionnelle de la mort d'une personne aimée) ;
- 3°) transformation de l'affect en réaction corporelle immédiate et catastrophique (phobies, crises d'angoisse, cauchemars, mélancolie).

Selon cette vision de l'affect en termes de charges explique l'hystérie de conversion et la névrose d'angoisse. Celles-ci se manifestent par des décharges internes qui produisent des modifications dans le corps de l'individu. Pourtant, cette conception de l'affect sera substantiellement modifiée quand Freud<sup>4</sup> élaborera sa seconde théorie de l'angoisse.

Le Moi devient donc le siège des affects et, particulièrement, de l'angoisse.

---

<sup>4</sup> FREUD, Sigmund. *Inibições, Sintomas e Ansiedade* (1926[1925]). Edição Standard Brasileira das Obras Psicológicas Completas de Sigmund Freud. Rio de Janeiro : Imago, 1974, vol. XXI.

L'angoisse primordiale apparaît quand le Moi du nouveau-né se sent débordé par une grande excitation pulsionnelle qu'il ne peut pas décharger. Avec l'expérience, le nouveau-né apprend que la mère lui permet de dissiper ses sensations dangereuses. Le Moi vivra dès lors la perte de la mère comme un signal d'alarme de l'arrivée de ces dangers (angoisse-signal).

Dans le même travail, Freud décrit aussi d'autres affects, comme la douleur psychique et la tristesse. Indéniablement, à partir des écrits de la *Métapsychologie* il souligne l'importance des sentiments inconscients de culpabilité qui font partie des affects dont le siège est le Moi.

Il s'agit d'affects complexes, qui se manifestent par des fantômes – comme ceux qui ont été cités en ce qui concerne la perte maternelle, c'est-à-dire, la perte de l'objet primordial de complétude et garantie contre tous les dangers – dans lesquels les « représentants-représentations » symboliques et les affects sont étroitement mélangés.

Nous observons donc que, dans la vision psychanalytique, l'affect se rapporte à un des états émotionnels dont l'ensemble constitue la gamme de tous les sentiments humains, du plus agréable au plus insupportable, qui se manifestent par une décharge émotionnelle violente, physique ou psychique, immédiate ou différée.

Depuis le cas d'Anna O., la patiente de Freud qui, pendant une technique d'hypnose, lui avait demandé d'ôter la main de sa tête et de l'entendre, le traitement psychanalytique est réalisé par la parole la « *talking cure* » et par la voie du retour du refoulé, qui consiste à ramener au conscient les traits mnésiques, les souvenirs et les affects trop violents ou condamnables, dans le dessein d'obtenir le soulèvement du symptôme clinique.

Nous savons aujourd'hui que le langage, considéré comme équivalent de l'acte subjectif de l'analysant, permet l'abréaction et la décharge de l'affect à travers la technique de l'intervention dans le discours au niveau inconscient. Selon le cas, il peut conduire à une autre articulation subjective, plus cohérente avec la posture actuelle de l'analysant.

Lacan, explicitant la question de la constitution du désir d'un sujet, affirme que c'est l'angoisse en tant qu'affect qui fait surgir ce qui dans le désir comporte comme conséquence universelle (Leçon du 14 novembre 1962).

L'affect est une manifestation pulsionnelle, mais cela n'implique pas qu'il soit l'être compris dans son immédiateté, ni qu'il ne soit non plus le sujet en brut.

L'affect est toujours à la dérive, déplacé, inversé, métabolisé, voire rendu fou. Ni l'affect ni la pulsion ne sont le refoulé. Selon Lacan, ce qui est refoulé de l'affect, ce sont les signifiants qui l'ont assumé. L'affect est toujours lié à ce qui nous constitue comme sujets désirants, dans nos rapports : avec nos semblables ; avec le grand Autre en tant que « trésor de signifiants » (l'ensemble des représentations) – et avec l'objet-cause de notre désir, l'objet *a*.

La mère, objet primordial, en ses présences et absences fait naître chez l'enfant tous les affects, de la satisfaction à l'angoisse. Elle est au cœur de la relation besoin-demande-désir.

Nous sommes donc, en ce qui nous affecte, en tant que sujets, toujours totalement dépendants de ce désir qui nous lie transcendentement aux semblables (ceux

qui nous sont les plus proches) et à l'Autre (ceux qui viennent à être acceptés par le sujet comme représentants du langage et de la culture). Et cette condition (des sujets désirants) caractérise l'être, en tant qu'être, toujours inconnu et manquant.

L'affect refoulé nous affecte pour toute la vie, selon la « logique du signifiant de la Loi-du-Nom-du-Père ». Les signifiants de mère, père, femme, homme, vie, mort, sexe, générations, etc., qui ont assumé l'affect dans la phase infantile, se réaffirment ou non dans la même logique à la phase de l'adolescence, déterminant la façon dont nous entretenons les relations avec les objets et les sujets en devenir.

Loi de structure dans l'appareil psychique, quoique trans-historique, la Loi du Nom-du-Père souffre, dans le temps et à travers les générations, l'influence des lois juridiques qui, à leur tour, suivent les fluctuations historiques de chaque société concrète.

Si le public et le privé ne sont pas séparés, c'est la jouissance sans bornes, illimitée qui prime. Or, il existe un « point de négativité » qui opère en tant que séparateur. Il se situe à l'intersection du public et du privé. Il est un trait commun et universel qui distingue les humains des animaux : l'interdiction de l'inceste. Elle permet d'établir des contraintes à l'énergie libidinale libre, en générant ainsi la possibilité de construire la subjectivité et des liens familiaux et sociaux.

Etant donnée que la norme juridique dans son aspect fondamental participe de l'inconscient humain, nous pouvons affirmer que la science du droit doit être pensée non seulement comme un instrument contractuel organisateur et répressif, mais aussi comme un pacte éducateur de l'homme, de la société et préservateur de la nature dans laquelle nous vivons.

Bien que l'articulation transdisciplinaire soit difficile, au vu de nos graduations universitaires suivant la logique scientifique classique, la complexité de la postmodernité exige de nous le courage et l'effort de pénétrer dans le champ inconnu qui sépare les disciplines. Elle exige de nous l'intuition des différents niveaux de réalité et de perception, comme nous enseigne le physicien quantique Basarab Nicolescu, dans son *Manifeste de la transdisciplinarité* (1994).

Remarquons qu'en vue d'établir ses fondements, la science suit un paradigme inter-subjectif, individuel et conscient. Elle s'oriente par les principes de la raison suffisante, de la détermination et de l'universalité. Elle exige pour la démonstration de ses postulats plutôt la description que la prescription et interprète à partir d'une herméneutique générale, rationnelle. Elle tient le discours comme la dernière instance de la rationalité.

En revanche, la psychanalyse, par son biais, suit le paradigme de fondement intra-subjectif, trans-individuel et inconscient. Elle raisonne à partir d'une logique non scientifique appuyée sur la physique quantique, en s'orientant par le principe de l'indétermination, de la contingence, de la singularité.

Dans la démonstration de ses postulats, la Psychanalyse suit la cohérence de l'entrelacement contextuel de ses concepts, à partir de l'expérience clinique de chaque cas et soutient le postulat de « l'identification primaire ». Elle interprète à partir d'une herméneutique privée, intuitive, et investigate les processus qui relient la pensée et l'affect, inférés à partir de leurs effets. Elle soutient depuis Freud que la majeure partie de la conscience est inconsciente. Et Lacan, dans sa relecture affirme : « L'inconscient, c'est le social », avec lequel, il s'enlace à travers le discours.

Bref, la psychanalyse nous enseigne que la subjectivité est un développement, qui, au cours de l'Histoire a enlacé l'Instinct et l'Affect. Il en résulte des pulsions partielles inconscientes, fondation de désir et reconnaissance de personnalité.

Il en découle que l'affect ajouté à la lettre fonde l'inconscient et construit la chaîne signifiante, l'ainsi nommé champ de la parole.

Le nouvel aperçu épistémologique à partir de la Psychanalyse introduit une approche qui révolutionne le concept d'Homme. Elle éveille notre attention envers le sensible, envers le « non-sens » qui imprègne les discours, les relations de l'homme avec autrui et avec soi-même, et ses rapports avec la nature. Elle rappelle que, pour l'homme, la nature est toute entremêlée avec le champ symbolique. Elle explicite que le sujet émerge comme effet du signifiant, qu'il est causé par l'Autre dans une dialectique inconsciente. Aussi, nous apprend-elle, qu'une bonne résolution du Complexe d'Œdipe consent aux interdictions paternelles, culturelles et institutionnelles.

Remarquons que ce savoir n'est pas incompatible avec la philosophie du Droit, car depuis Kant nous savons que le sujet critique est soumis à une hétéronomie dans l'ordre symbolique. Nous savons que la volonté humaine est sujette à des impulsions passionnelles, affectives et à des déterminations qui échappent à la « conscience morale libre et autonome ». Nous pouvons affirmer aujourd'hui que le sujet de la science est le sujet de l'inconscient, mais dans une autre position discursive par rapport à la vérité. Ses aspects inconscients sont proposés par Freud depuis ses études de la névrose Et de son côté, Lacan a intégré le sujet de l'inconscient dans son rapport au réel, grâce à sa théorie des quatre discours.

En conséquence, nous pouvons penser les conflits juridiques, en considérant les prémisses principales qui soutiennent le concept de « sujet clivé » dans le champ de la psychanalyse, et la manière dont les affects s'articulent avec les signifiants au niveau de l'inconscient; ce qui, assurément, nous mènera à un nouvel ordre scientifique juridique.

Actuellement, la personnalité juridique s'étend à tous les citoyens capables de jouir de ses droits et répondre de ses devoirs. Et, la considération du sujet de l'inconscient rendra possible le développement d'une théorie élargie de la personnalité juridique en se référant au psychisme humain inconscient. La théorie juridique, qui jusqu'à présent se veut être la normatisation des droits constitutionnels découlant de la personnalité juridique pourra connaître davantage les personnalités humaines et tenter de développer une nouvelle configuration du sujet de droit.

Remarquons au passage, que la personnalité saine est le résultat de la prédominance, avec souplesse mais fermeté, du « principe de réalité » sur le « principe de plaisir » ; et, que le sujet résulte du choix inconscient de « position identificatoire » masculine ou féminine dans le langage. Comme le synthétise Nasio (2005) dans son œuvre : « L'Œdipe [...] est une légende qui explique l'origine de notre identité sexuelle d'homme ou de femme et, au-delà, l'origine de nos souffrances névrotiques. Cette légende concerne tous les enfants, qu'ils vivent dans une famille classique, monoparentale, recomposée, ou encore qu'ils grandissent au sein d'un couple homosexuel, et même, qu'ils soient des enfants abandonnés, orphelins et adoptés par la société. Aucun enfant n'échappe à l'Œdipe ! Pourquoi ? Parce que aucun enfant de quatre ans, fille ou garçon, n'échappe au torrent de pulsions érotiques qui affluent en lui,

et parce que aucun adulte de son entourage immédiats ne peut éviter d'être la cible de ses pulsions et d'avoir à les endiguer »<sup>5</sup>.

Dans son statut, l'Œdipe est donc le récit superposé et explicatif de nos images, accompagné de la traduction du parler inconscient des personnages. Au cas où l'enfant soit privé de toutes ses relations d'objet amoureuses pendant la première année de vie, pour une période qui dure plus de cinq mois, il présentera des symptômes de détérioration progressive qui, d'après Spitz<sup>6</sup> semblent être irréversibles, aussi bien physiquement que psychiquement.

Comme nous l'avons dit au début, le Moi produit l'affect et l'angoisse, comme signal de danger. Comme l'angoisse donne lieu à un refoulement inconscient, toutes les situations de danger sont des souvenirs d'une situation traumatique antérieure dans laquelle il eut lieu un état d'excitation élevée senti comme un déplaisir ne pouvant pas être éliminé. Nous pouvons citer comme exemples de situations typiques de danger : la perte de la mère, de l'amour, la castration et la censure du Surmoi, réactualisées plus tard, à l'occasion de la séparation conjugale, du divorce, de la fin de l'union stable, de la garde d'enfants et du droit de visites, du partage de biens, des difficultés dans les relations professionnelles, etc.

L'angoisse surgit des énergies psychiques qui ne trouvent pas de référentiels amoureux pour les occuper. D'où la nécessité de la fonction de co-médiateur, exercée par des professionnels des deux domaines – *jus*-psychanalytique – ayant des connaissances spécifiques et complémentaires des deux sphères articulées, pour le développement d'une pratique qui appréhende l'être humain dans sa complexité, de manière holistique. Ces professionnels tiennent compte de la douleur psychique, en transformant, par les interventions de chaque médiateur, l'expérience découlant de son économie psychique familiale.

De telles médiations font émerger la « rencontre » entre les parents et les enfants ; celle-ci est habituellement « forclosée » dans les familles d'aujourd'hui, pour racheter le poids de la parole et de l'interdit. Aussi, à partir de ces médiations, il est possible d'intervenir dans les conflits relationnels à partir du locus transférentiel que chacun occupe, et de sa manière singulière de jouir, envisageant de fonder des places subjectives singulières. Cela implique de déplacer la question de la responsabilité du sujet vis-à-vis de l'autre, en tenant compte de l'incomplétude de chacun.

Le Droit de famille aujourd'hui utilisé comme un simple instrument de gestion d'indemnités pécuniaires, devient un outil éducatif, disciplinant et de redirection civilisatrice. Il se veut créer des modèles plus vertueux de vœu moral et de réparation des dommages affectifs.

Dans les *Nouvelles Conférences d'Introduction à la psychanalyse*, Conférence XXXI<sup>7</sup>, Freud manifeste que l'intention de la psychanalyse est de renforcer le Moi, pour le rendre plus indépendant du Surmoi, d'augmenter son champ de perception et d'amplifier son organisation, afin qu'il puisse s'approprier de nouvelles portions du Ça.

---

<sup>5</sup> NASIO, Jean-David. *L'Œdipe*. Le concept le plus crucial de la psychanalyse. Paris : Désir-Payot, 2005.

<sup>6</sup> SPITZ, René Arpad. *O primeiro ano de vida*. Traduction : Rrothildes Millan Barros da Rocha; version Mônica Stahe. 2. ed. São Paulo : Martins Fontes, 1998. (Psychologie et pédagogie).

<sup>7</sup> FREUD, Sigmund. *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse* (1933). Paris : Gallimard, 1984.

D'où l'aphorisme « Wo Es war, soll Ich werden ». Nous croyons donc à la contribution de la Psychanalyse comme vision du monde et comme technique de « rectification pulsionnelle », cherchant à donner une destinée différente au sentiment de détresse (Hilflosigkeit), offrant la possibilité de construction de relations plus durables et respectables, rendant possible la réarticulation des relations avec les objets de la vie.

Particulièrement, dans une vision transdisciplinaire, le droit de famille incorpore dans sa théorie et sa pratique l'angoisse surgie chez les sujets de désir lors des conflits affectifs, en ouvrant des espaces juridiques d'écoute par des professionnels habilités, envisageant la décharge des affects non vengés, le soulagement des tensions et la recherche de nouvelles solutions aux mésententes familiales découlant des mutations socio-culturelles. En créant, par conséquent, de nouvelles voies dans les temps de procédure et post-procéduraux juridiques qui rendent possible de nouvelles rencontres à des sujets dignes.

Lacan a affirmé que « aimer, c'est donner ce que l'on n'a pas ». C'est établir un lien avec l'Autre, fondé sur la reconnaissance du fait que nous sommes des êtres manquants, qui cherchent, mendient parfois, assumant même le rôle d'objet. Pour cela, il faut racheter la lumière des paroles de la Loi-du-Nom-du-Père, métaphore qui nous vient, depuis les temps bibliques, dans des écrits célèbres, de Hénoch à Moïse, en raisonnant et inventant de nouveaux chemins pour l'humanité et en préservant la subjectivation. Il n'y a pas de société juste dans l'injustice, car nous sommes contraints dans nos affects.

Si nous envisageons d'éviter la « dés-espéciation » de l'espèce humaine et de corriger les fourvoiements issus des rencontres et des malentendus dans les liens familiaux et sociaux, nous devons réfléchir sur l'amour et la sublimation, pour créer un nouvel ordre signifiant scientifique, basé sur l'écoute de l'être et le maintien de la parole qui illumine les bonnes œuvres.

Dans *Le Banquet* de Platon, Socrate, parlant de l'origine de l'amour, apporte un mythe : l'amour est né de la rencontre, dans les jardins des dieux, lors d'un banquet célébrant la naissance d'Aphrodite.

Elle est née, selon la mythologie, du mariage du fils de l'Invention, appelé Expédient, avec la Pauvreté. L'amour est donc, symbolisé par Aphrodite, ce que son père, Expédient, calcule et invente, mélangé avec ce que sa mère, Pauvreté, cherche et mendie.

L'amour est incertain mais toujours plein d'espoir. Il est la conjugaison de l'éthique et de l'esthétique au niveau de l'esprit. Aimer, c'est la beauté elle-même.

## BIBLIOGRAPHIE

CHEMAMA, Roland; VANDERMERSCH, Bernard. *Dictionnaire de la Psychanalyse*. Paris : Larousse, 2007.

DICTIONNAIRE INTERNATIONAL DE LA PSYCHANALYSE : concepts, notions, biographies, œuvres, évènements, institutions. Comité éditorial : Bernard Golse, Sophie de Mijolla-Mellor, Roger Perron. HACHETTE Littératures.

FREUD, Sigmund. (1915) O Inconsciente. *In : Artigos sobre Metapsicologia*. Edição Standard Brasileira das Obras Psicológicas Completas de Sigmund Freud. Rio de Janeiro : Imago. Vol. XIV.

FREUD, Sigmund. *Inibições, Sintomas e Ansiedade* (1926[1925]). Edição Standard Brasileira das Obras Psicológicas Completas de Sigmund Freud. Rio de Janeiro : Imago, 1974, vol. XXI.

FREUD, Sigmund. *Nouvelles conférences d'introduction à la psychanalyse* (1933). Paris : Gallimard, 1984.

KAUFMANN, Pierre. (sous la dir. de -), *L'Apport freudien : Eléments pour une encyclopédie de la psychanalyse*. Paris : Larousse, 1998.

LACAN, Jacques. *Le séminaire : livre XVII. L'envers de la psychanalyse* (1969-1970). Paris : Éditions du Seuil, mars 1991.

LEBRUN, Jean-Pierre. *Un monde sans limite*. Essai pour une clinique psychanalytique du social. Toulouse : Éditions Erès, 1997.

NASIO, Juan David. *L'Œdipe*. Le concept le plus crucial de la psychanalyse. Désir-Payot, 2005.

NICOLESCU, Basarab. *La Transdisciplinarité : Manifeste*. Paris : Éditions du Rocher, 1996.

RINALDI, Doris. Apresentação à edição brasileira. *In : JULIEN, Philippe. O estranho gozo do próximo : ética e psicanálise*. Rio de Janeiro : Jorge Zahar, 1996.

RINALDI, Doris. *Ética da diferença*. Rio de Janeiro : EdUERJ / Jorge Zahar, 1996.

SPITZ, René Arpad. *O primeiro ano de vida*. Traduction : Rrothildes Millan Barros da Rocha; version Mônica Stahe. 2. ed. São Paulo : Martins Fontes, 1998. (Psychologie et pédagogie).

WINE, Noga. *Pulsão e Inconsciente : a sublimação e o advento do sujeito*. Rio de Janeiro : Jorge Zahar, 1992.